

REPRENDRE OU CRÉER SON ENTREPRISE



ACCOMPAGNEMENT AU MONTAGE DE PROJET DE CRÉATION OU REPRISE D'ENTREPRISE (DISPOSITIF NACRE - PHASE 1)

OBJECTIF

**Vous souhaitez de l'aide pour formaliser votre projet ?
En abordant les aspects financiers, juridiques, fiscaux, sociaux et commerciaux ?**

DESCRIPTION

La Chambre de Métiers d'Alsace vous propose un accompagnement avec l'un de ses chargés de développement économique.

Elle vous aidera à rédiger un descriptif détaillé de votre projet et réalisera avec vous un prévisionnel financier de votre activité sur 3 ans.

Ces éléments vous permettront de réaliser une présentation efficace du projet auprès de différents interlocuteurs (banques, comités d'agrément, etc.).

MODALITÉS, LIEU, DURÉE, CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Entretien à la CMA
Maximum 6 heures de conseil

Argumentaire projet et prévisionnel d'activité

CONTACT

- Chargé de développement économique de votre territoire
- Sur www.cm-alsace.fr – Services Pratiques – Nos conseillers

PUBLIC CONCERNÉ

Demandeurs d'emploi
Bénéficiaires de minima sociaux
Jeunes de moins de 26 ans
Public complémentaire, nous consulter

TARIF

Gratuit pour le porteur de projet dans le cadre du dispositif NACRE



La CMA s'engage à préserver la confidentialité des informations dont elle pourra avoir pris connaissance dans le cadre de votre participation aux opérations visées dans ce document.
Pour toute réclamation concernant ce service, il convient d'adresser un courrier ou un courriel à la Direction Qualité de la Chambre de Métiers d'Alsace : direction.qualite@cm-alsace.fr



L'opération « Dispositif d'accompagnement des créateurs, repreneurs et cédants d'entreprises artisanales en Alsace » est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds social européen.

Avec le soutien financier et scientifique de la Région Grand Est



Chambre de Métiers d'Alsace

PLUS D'INFOS : WWW.CM-ALSACE.FR